RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01380
Numéro SIREN : 823 520 192
Nom ou dénomination : C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2023 sous le numéro de dépôt 1180

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 €
Siège social : Zone d'activités du Rotey – 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

823 520 192 RCS CHAMBERY

BILAN AU 31 MARS 2022

DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHAMBERY

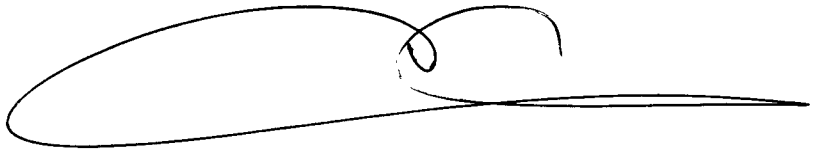
1- Bilan, compte de résultat et annexe,

2 - Affectation du résultat,

3 - Rapport du Commissaire aux Comptes.

Documents certifiés conformes,

Le Président
Société J2M CONCEPT
Julien REVET



ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 592 917.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 310 235.70 Euros et dégageant un bénéfice de 962 739.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Guerre en Ukraine : La société PRINOX reste particulièrement
vigilante à l'évolution de la situation en Ukraine, bien qu'il soit difficile à ce stade d'évaluer son impact, notamment sur le prix et la disponibilité des matières premières.
A ce jour, cette crise ne remet néanmoins pas en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de transport	26 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 613		
Emballages récupérables et divers	617 969		
TOTAL	1 700 572		
Autres participations	3 676 592		
Prêts, autres immobilisations financières	4 471 183		
TOTAL	8 147 775		
TOTAL GENERAL	9 848 347		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de transport		26 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 613	5 613
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL		26 990	1 673 582	1 673 582
Autres participations			3 676 592	3 676 592
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL			8 147 775	8 147 775
TOTAL GENERAL		26 990	9 821 357	9 821 357

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	341 111	41 086		382 197
Matériel de transport	4 348	5 398	9 746	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 032	849		4 881
TOTAL	349 491	47 333	9 746	387 078
TOTAL GENERAL	349 491	47 333	9 746	387 078

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	41 086				
Matériel de transport	5 398				
Matériel de bureau informatique mobilier	849				
TOTAL	47 333				
TOTAL GENERAL	47 333				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 462		744		1 718
TOTAL	2 462		744		1 718
TOTAL GENERAL	2 462		744		1 718
Dont dotations et reprises d'exploitation			744		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	144 800	144 800	
Impôts sur les bénéfices	27 086	27 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 868	5 868	
Groupe et associés	501 004	501 004	
Débiteurs divers	4 924	4 924	
Charges constatées d'avance	61 934	61 934	
TOTAL	5 216 799	745 616	4 471 183

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 576	18 576		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 311 868	817 767	3 306 441	187 660
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	89 846	89 846		
Personnel et comptes rattachés	12 102	12 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 879	11 879		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 847	14 847		
Autres impôts taxes et assimilés	4 887	4 887		
Groupe et associés	71 687	71 687		
Autres dettes	2 897	2 897		
Produits constatés d'avance	55 870	55 870		
TOTAL	4 614 113	1 120 012	3 306 441	187 660
Emprunts remboursés en cours d'exercice	811 203			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 617
Autres créances	3 144
Disponibilités	39
Total	7 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 576
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 568
Dettes fiscales et sociales	20 372
Autres dettes	2 897
Total	46 413

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 934
Total	61 934
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	55 870
Total	55 870

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 928 571
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 937 309
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 936 853
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 937 673
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4/8/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 247 512
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2015
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 310 419
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 311 868
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	4 311 868	
Total (1)		4 311 868

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS JOLY ET PHILIPPE	3 245 306	100.00	709 462
- SAS PRINOX	882 758	100.00	444 892
- SAS G.V.C. ENTREPRISES	2 053 886	100 00	697 757
- SCI LA GRANDE BOITE	89 884	99 00	88 884
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 07/06/2022
J2M CONCEPT Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise CMGA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZA DU ROTEY 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82352019200019 — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032022 Net 3	N-1 31032021 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000	90 000	
	Constructions	AP	960 000	AQ	382 197	577 803	618 889
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	623 582	AU	4 881	618 701	642 192
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	3 676 592	CV	3 676 592	3 676 592	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	4 471 183	BI	4 471 183	4 471 183	
	TOTAL (II)	BJ	9 821 357	BK	387 078	9 434 279	9 498 856
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	144 800	BY	144 800	114 322	
	Autres créances (3)	BZ	538 882	CA	538 882	559 112	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 413 022	CG	1 413 022	1 322 463	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	61 934	CI	61 934	7 642	
	TOTAL (III)	CJ	2 158 638	CK	2 158 638	2 003 538	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 979 995	1A	387 078	11 592 917	11 502 394

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes	CP	0	(3) Part a plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances		

* Dont les informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

implid Viviers-du-Lac

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 4 845 000)	DA	4 845 000	4 845 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	62 374	23 907
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 106 973	376 108
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	962 740	769 331
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 977 086	6 014 346
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	1 718	2 462
	TOTAL (III)	DR	1 718	2 462
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 330 444	5 145 264
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 342	232 985
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 846	40 602
	Dettes fiscales et sociales	DY	43 714	54 925
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 897	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	55 870	11 809
	TOTAL (IV)	EC	4 614 113	5 485 586
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 592 917	11 502 394

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 120 012	1 173 718
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	310 236	FH		FI	310 236	340 675
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	310 236	FK		FL	310 236	340 675
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 502	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	261 233	328 313
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	32
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	572 984	669 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	420 098	477 717
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 374	21 626
	Salaires et traitements*					FY	104 843	101 372
	Charges sociales (10)					FZ	33 828	36 705
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	47 333	52 880
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges . dotations aux provisions					GD		2 462
	Autres charges (12)					GE	1	408
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	618 478	693 171
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(45 494)	(24 151)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	899 945	899 031
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 864	3 806
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	903 809	902 837
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	50 837	59 001
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	50 837	59 001
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	852 971	843 835
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	807 478	819 684

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		2 582
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	19 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 000	2 582
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 244	80 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 244	80 000
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	1 756	(77 418)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(153 506)	(27 065)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 495 793	1 574 438
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	533 053	805 107
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	962 740	769 331
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	903 809	902 837
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		6
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	260 489	328 313
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		350
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 — obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC IMMO CEDEES	17 244	
PRODUIT CESSION IMMO CEDEES		19 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	90 000	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants]	L9	KJ	960 000	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants]	M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants]	M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants]	M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	26 990	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 613	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	617 969	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	1 700 572	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	3 676 592	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	4 471 183	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	8 147 775	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 848 347	ØH	ØJ

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 90 000	LZ 90 000
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB 960 000	MC 960 000
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst gales, agencts et am des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 26 990	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 5 613	MU 5 613
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW 617 969	MX 617 969
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 26 990	NH 1 673 582	NI 1 673 582
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 3 676 592	ØZ 3 676 592
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 4 471 183	2G 4 471 183
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 8 147 775	2H 8 147 775
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 26 990	ØL 9 821 357	ØM 9 821 357

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Exercice N, clos le : 31032022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : CMGA

Neant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de resultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réevaluées, cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont impute leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les élements sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	341 111	PN	41 086	PO		PQ	382 197
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	4 348	QI	5 398	QJ	9 746	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 032	QM	849	QN		QO	4 881
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	349 491	QV	47 333	QW	9 746	QX	387 078
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	349 491	QP	47 333	QQ	9 746	QR	387 078

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
Constructions — Inst gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles — Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
Autres immobilisations corporelles — Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Autres immobilisations corporelles — Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**	NL						NM						NO		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS . Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	2 462	4Y		4Z	744	5A	1 718
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	2 462	TV		TW	744	TX	1 718
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en equivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	2 462	UB		UC	744	UD	1 718
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	744		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 471 183	UV	0	UW	4 471 183
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	144 800		144 800		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	27 086		27 086		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 868		5 868		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	501 004		501 004		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 924		4 924		
	Charges constatées d'avance	VS	61 934		61 934		
	TOTAUX	VT	5 216 799	VU	745 616	VV	4 471 183
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	18 576	18 576		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	4 311 868	817 767	3 306 441	187 660
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	89 846	89 846		
Personnel et comptes rattachés		8C	12 102	12 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 879	11 879		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 847	14 847		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 887	4 887		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	71 687	71 687		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 897	2 897		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	55 870	55 870		
TOTAUX		VY	4 614 113	VZ 1 120 012	3 306 441	187 660
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	811 203	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2022

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 962 740

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 738	XE	1 925
Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	187		
Fraction des loyers a reintegrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non deductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges a payer liees a des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financieres (art 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	(153 506)

Quote-part — Benefices realises par une societe de personnes ou un G I E	WL		Resultats beneficiaires vises a l'article 209 B du CGI	L7		K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé — DONT *	Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ 94 346
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR 905 505

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *	WT
Prov et charges à payer non déduc , antér taxées et réinté ds les résultats comptables de l'exerc (cf tableau 2058-B, cadre III)	WU 744

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts — (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A 8 500	XA 841 500
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY
Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
			Sociétés d'investissements immobiliers cotees (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Z franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de developpement prioritaire (art 44 Septdecies)	PB		Z de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Créance degagee par le report en arrière du deficit	ZI	XG 49 945
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
					TOTAL II	XH 892 189

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	13 316
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	13 316

XO

Désignation de l'entreprise CMGA 31/03/2022

Détail des réintégrations diverses		
RESULTAT LA GRANDE BOITE 31/12/21		87 996
DONS		6 350
Total des réintégrations diverses	**WQ**	94 346
Détail des déductions diverses		
RESULTAT LA GRANDE BOITE 31/12/20		49 945
Total des déductions diverses	**XG**	49 945

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise CMGA — Neant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	9 967

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
DOTATION IFC	8X		8Y	744
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	744
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B dépose au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise CMGA — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	38 467	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	769 331		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	730 865	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	769 331		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	769 331	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)		XQ		2 495
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	30 372	23 936
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	389 726	451 287
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	420 098	477 717
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 735	1 154
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)		9Z	10 639	20 472
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	12 374	21 626
TVA	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		YY	69 024	69 137
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	35 302	38 116
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*		ØB	108 868	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	1.00 %	1.00 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prevu par art 38 II de l'ann III au C G I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2022

A l'assemblée générale des associés de la société C.M.G.A - CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **C.M.G.A - CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justifications des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 2 août 2022

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé 4 845 000)	4 845 000	4 845 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	62 374	23 907	38 467	160 90
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 106 973	376 108	730 865	194 32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	962 740	769 331	193 409	25. 14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 977 086	6 014 346	962 740	16. 01
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	1 718	2 462	-744	-30. 22
	Total III	1 718	2 462	-744	-30. 22
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 330 224	5 145 005	-814 781	-15 84
	Concours bancaires courants	221	260	-39	-15 11
	Emprunts et dettes financières diverses	91 342	232 985	-141 643	-60 79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 846	40 602	49 243	121 28
	Dettes fiscales et sociales	43 714	54 925	-11 211	-20 41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 897		2 897	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	55 870	11 809	44 061	373 12
	Total IV	4 614 113	5 485 586	-871 472	-15. 89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	11 592 917	11 502 394	90 523	0 79
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 120 012	1 173 718		

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

6.17

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	90 000		90 000	90 000		
	Constructions	960 000	382 197	577 803	618 889	-41 086	-6 64
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	623 582	4 881	618 701	642 192	-23 491	-3 66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 676 592		3 676 592	3 676 592		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 471 183		4 471 183	4 471 183		
	Total II	9 821 357	387 078	9 434 279	9 498 856	-64 577	-0. 68
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	144 800		144 800	114 322	30 479	26 66
	Autres créances	538 882		538 882	559 112	-20 230	-3 62
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 413 022		1 413 022	1 322 463	90 560	6 85
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	61 934		61 934	7 642	54 292	710 46
	Total III	2 158 638		2 158 638	2 003 538	155 100	7 74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 979 995	387 078	11 592 917	11 502 394	90 523	0 79

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

5/17

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	310 236		310 236	340 675	-30 439	-8 93
Chiffre d'affaires NET	310 236		310 236	340 675	-30 439	-8. 93
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 502		1 502	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) transferts de charges			261 233	328 313	-67 080	-20. 43
Autres produits			13	32	-19	-58 30
Total des Produits d'exploitation (I)			572 984	669 020	-96 036	-14 35
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			420 098	477 717	-57 620	-12 06
Impôts, taxes et versements assimilés			12 374	21 626	-9 252	-42 78
Salaires et traitements			104 843	101 372	3 471	3 42
Charges sociales			33 828	36 705	-2 877	-7 84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			47 333	52 880	-5 547	-10 49
Sur immobilisations dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				2 462	-2 462	-100 00
Autres charges			1	408	-407	-99 67
Total des Charges d'exploitation (II)			618 478	693 171	-74 693	-10. 78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-45 494	-24 151	-21 343	-88 37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transfére (IV)						

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Prorat sation de l'ecart en fonction du nombre de mois

1) Dont produits afferents a des exercices anterieurs
2) Dont charges afferentes a des exercices anterieurs

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1 * Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	899 945	899 031	914	0 10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 864	3 806	59	1 54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	903 809	902 837	972	0. 11
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	50 837	59 001	-8 164	- 13 84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	50 837	59 001	- 8 164	- 13. 84
2. Résultat financier (V-VI)	852 971	843 835	9 136	1. 08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	807 478	819 684	- 12 207	- 1. 49
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 582	- 2 582	- 100 00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 000		19 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	19 000	2 582	16 418	635 90
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 244	80 000	- 62 756	- 78 44
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17 244	80 000	- 62 756	- 78 44
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 756	- 77 418	79 174	102 27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 153 506	- 27 065	- 126 441	- 467. 18
Total des produits (I+III+V+VII)	1 495 793	1 574 438	- 78 645	- 5 00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	533 053	805 107	- 272 054	- 33 79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	962 740	769 331	193 409	25. 14

NORANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'ecart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liees 903 809 902 837
(4) Dont interets concernant les entreprises liees

8/17

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 592 917.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 310 235.70 Euros et dégageant un bénéfice de 962 739.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Guerre en Ukraine : La société PRINOX reste particulièrement vigilante à l'évolution de la situation en Ukraine, bien qu'il soit difficile à ce stade d'évaluer son impact, notamment sur le prix et la disponibilité des matières premières.
A ce jour, cette crise ne remet néanmoins pas en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de transport	26 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 613		
Emballages récupérables et divers	617 969		
TOTAL	1 700 572		
Autres participations	3 676 592		
Prêts, autres immobilisations financières	4 471 183		
TOTAL	8 147 775		
TOTAL GENERAL	9 848 347		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de transport		26 990		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 613	5 613
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL		26 990	1 673 582	1 673 582
Autres participations			3 676 592	3 676 592
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL			8 147 775	8 147 775
TOTAL GENERAL		26 990	9 821 357	9 821 357

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	341 111	41 086		382 197
Matériel de transport	4 348	5 398	9 746	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 032	849		4 881
TOTAL	349 491	47 333	9 746	387 078
TOTAL GENERAL	349 491	47 333	9 746	387 078

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	41 086				
Matériel de transport	5 398				
Matériel de bureau informatique mobilier	849				
TOTAL	47 333				
TOTAL GENERAL	47 333				

Etat des provisions

NOTANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 462		744		1 718
TOTAL	2 462		744		1 718
TOTAL GENERAL	2 462		744		1 718
Dont dotations et reprises d'exploitation			744		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	144 800	144 800	
Impôts sur les bénéfices	27 086	27 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 868	5 868	
Groupe et associés	501 004	501 004	
Débiteurs divers	4 924	4 924	
Charges constatées d'avance	61 934	61 934	
TOTAL	5 216 799	745 616	4 471 183

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 a 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 576	18 576		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 311 868	817 767	3 306 441	187 660
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	89 846	89 846		
Personnel et comptes rattachés	12 102	12 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 879	11 879		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 847	14 847		
Autres impôts taxes et assimilés	4 887	4 887		
Groupe et associés	71 687	71 687		
Autres dettes	2 897	2 897		
Produits constatés d'avance	55 870	55 870		
TOTAL	4 614 113	1 120 012	3 306 441	187 660
Emprunts remboursés en cours d'exercice	811 203			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10 0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 617
Autres créances	3 144
Disponibilités	39
Total	7 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 576
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 568
Dettes fiscales et sociales	20 372
Autres dettes	2 897
Total	46 413

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 934
Total	61 934
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	55 870
Total	55 870

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
(PCG Art 831-2 et Art 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 928 571
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 937 309
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 936 853
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 937 673
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4 9/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 247 512
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2016
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 310 419
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 311 868
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	4 311 868	
Total (1)		4 311 868

Engagements reçus

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

CMGA
73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 832-6 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS JOLY ET PHILIPPE	3 245 306	100 00	709 462
- SAS PRINOX	882 758	100 00	444 892
- SAS G.V.C. ENTREPRISES	2 053 886	100 00	697 757
- SCI LA GRANDE BOITE	89 884	99 00	88 884
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Le 07/06/2022
J2M CONCEPT Président

16.17

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 euros
Siège social : Zone d'Activité du Rotey - 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

823 520 192 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 9 SEPTEMBRE 2022

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à **962 739,73 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	962 739,73 euros
A la Réserve Légale	48 136,99 euros
Solde	914 602,74 euros

Attribué en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 2 021 575,38 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 SEPTEMBRE 2022

Cette résolution est adoptée, par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

CERTIFIE CONFORME
Pour la Présidente
Société **J2M CONCEPT**
Julien REVET

